
La technologie et le pouvoir sur la Colline du Parlement

David Daubney, député

Nombreux sont ceux à avoir affirmé que cette décennie marquerait le véritable début de l'ère de l'information, d'une révolution technologique qui nous permettrait de créer, de manipuler, d'entreposer et de produire en masse de l'information plus vite que jamais. Ces affirmations sont loin d'être des exagérations. Le chiffre d'affaires des industries de l'information, celles qui s'occupent de la manipulation, de l'entreposage, de la production et de la consommation d'information, devrait, selon certaines prévisions, atteindre deux mille milliards de dollars par année en 1990. Elles forment le plus grand groupe d'industries au monde.

Les députés et leur personnel font partie du marché de l'information, utilisant cette dernière comme un produit, comme un outil pour façonner leurs politiques, comme un bien tantôt à protéger, tantôt à dispenser librement. Depuis plusieurs années, on réclame l'automatisation de l'information sur la Colline. Encore récemment, la plupart des députés ne disposaient que d'un téléphone et d'une machine à écrire électrique - et une seule - pour les aider à manipuler et à diffuser l'information. Il y a longtemps déjà, d'autres secteurs confiaient à l'ordinateur leurs tâches de classement et de recherche documentaire, tandis que les députés et leur personnel pataugeaient encore dans des tas de paperasses qui proliféraient dans les classeurs, sur les classeurs, derrière les meubles et dans les couloirs.

Quand, il y a deux ans et demi, on a annoncé l'arrivée des machines de traitement de textes, des téléphones auto-

matiques, d'un système vidéo permettant au député d'écouter, sur demande, les bulletins de nouvelles, de machines avec accès instantané à des bases de données informatiques, tout le monde s'attendait à des améliorations majeures dans le rôle du député au Parlement.

Les technologies de l'information donneraient-elles enfin aux simples députés l'accès à l'information dont ils ont besoin pour jouer un rôle efficace dans l'élaboration des politiques ? Cet accès contribuerait-il à décentraliser la préparation des politiques ?

Il y a deux ans et demi, bien des députés étaient enthousiastes devant les perspectives d'indépendance accrue que leur promettait l'informatisation. L'accès à l'information est, après tout, essentiel à la définition des problèmes économiques et politiques, et à l'élaboration des politiques. Encore récemment, seuls les ministres avaient facilement accès à cette information par l'entremise des bureaucrates et des autres ressources à leur disposition. C'est pourquoi donner aux députés la nouvelle technologie permettait d'espérer en une décentralisation de l'influence, sinon du pouvoir direct au Parlement.

Nous étions nombreux à être optimistes, mais nous avions alors des téléphones qui fonctionnaient : de vieux téléphones noirs, moches et simples peut-être, mais fonctionnels. Ils ont été remplacés par des tableaux de boutons qui sont censés nous permettre de faire des appels-conférences, de programmer la composition des numéros et d'acheminer à la maison nos appels d'affaires. Ils fonctionnent bien maintenant, mais la première année a été une épreuve à plus d'un point de vue. Si, au moins, les nouveaux appareils avaient été aussi fiables que les anciens !

David Daubney est le député de la circonscription d'Ottawa-Ouest.

Beaucoup de députés ont fait réinstaller leur vieux téléphone pendant la pénible période de rodage.

La mise en place d'innovations est toujours plus compliquée que prévu. Au début, les problèmes sont nombreux et il faut faire d'importants ajustements. Nous espérons toujours pouvoir obtenir de l'information directement des banques de données du gouvernement, mais l'enthousiasme des débuts a été refroidi sous l'effet de la douche froide des contraintes que la technologie va nous imposer.

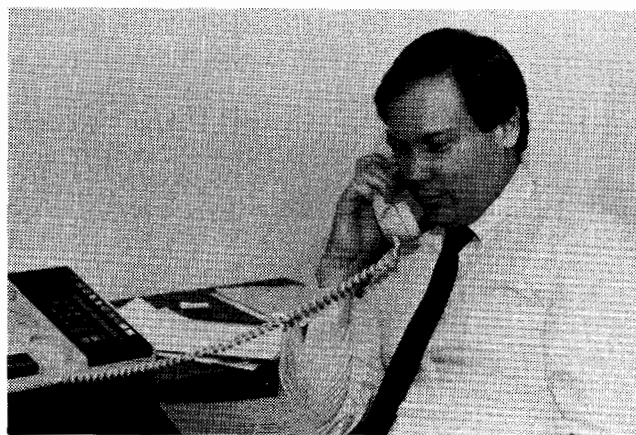
Le traitement de textes et l'entreposage électronique des dossiers devaient faire disparaître la paperasse des bureaux modernes. C'est peut-être vrai pour les bibliothèques où des documents sont entreposés dans des mémoires informatiques, mais, pour la plupart des bureaux, le résultat net du traitement de textes et de l'entreposage électronique est une augmentation - et non une diminution - de la quantité de papier.

Personne n'a assez confiance en la fiabilité des nouvelles technologies pour se défaire de ses systèmes manuels de classement. Résultat : la plupart d'entre nous avons maintenant deux systèmes : un système manuel de classement avec support papier (au cas) et le nouveau système informatisé.

Au lieu de réduire la paperasse, l'informatisation l'a fait augmenter. Dans le passé, au temps des anciennes techniques de la machine à écrire manuelle et du papier carbone, peut-être d'une presse à imprimer, il n'était pas économique, pour un particulier, de produire et de diffuser de grandes quantités de documents écrits. Ces documents étaient contrôlés, produits et distribués par des services centraux, dans les grandes organisations, afin d'économiser. Le résultat net, c'est qu'on limitait ce qui était imprimé et distribué. Il y avait un contrôle centralisé.

Aujourd'hui, il est facile, avec nos machines de traitement de textes, d'écrire et de réviser ce que nous voulons. Nos photocopieuses sont, à toutes fins pratiques, devenues des maisons d'édition. Considérée sous cet angle, l'informatisation a, bien sûr, permis de décentraliser le contrôle de la diffusion de l'information. C'est là, selon nous, l'aspect positif de la technologie. L'aspect négatif, c'est que cette liberté nouvellement acquise a déclenché une avalanche de papier, un déluge d'information. Nous voilà submergés par l'information.

Il existe maintenant plus de trois mille bases de données en direct au Canada et plus de 400 banques internationales de données accessibles à tous. Quand nous aurons accès directement à ces banques, au Parlement ou dans les entreprises commerciales du pays, la quantité de papier augmentera parce que les messages électroniques sont éphémères et pour nous, êtres humains, ils ne portent aucune valeur durable ou sûre. Nous allons ajouter les imprimés d'ordinateur à la masse des rapports, des lettres et des mémoires qui remplissent déjà nos classeurs. Il ne fait aucun doute que l'informatique va nous donner accès à toute une nouvelle information, à des montagnes d'information. Mais, en soi,



Le député doit pouvoir disposer d'un système de télécommunications efficace

l'information reste une valeur creuse. Elle doit pouvoir être interprétée pour prendre tout son sens.

Le noeud du problème, c'est que nous sommes dépendants de la technologie. Plus elle est complexe, plus nous avons besoin des autres pour le service et l'entretien de la machine. L'accès en direct aux banques de données nous rendra peut-être plus indépendants des bureaucrates pour notre information, mais nous deviendrons de plus en plus dépendants de ressources externes pour l'interprétation des données. Les ministres, les bureaucrates et les bureaux de recherche des partis possèdent les ressources - des ressources humaines - pour trier l'information, puis interpréter les données retenues. Leur pouvoir tient au fait qu'ils ont accès non seulement à l'information, mais aussi à des personnes qui peuvent interpréter et donner un sens à cette information ; il est dès lors possible de diriger dans un sens ou l'autre le débat politique, qu'il soit de caractère public ou privé. Même si les partis d'opposition peuvent aussi utiliser l'information et avoir recours aux spécialistes de leur caucus pour interpréter cette information, le pouvoir de gérer l'utilisation de ces ressources reste centralisé au niveau de l'organisation du parti. Les simples députés, qu'ils soient du gouvernement ou de l'opposition, doivent encore compter sur le bureau de recherche du parti pour interpréter l'information disponible et en faire extraire la signification. Le gouvernement continuera, bien sûr, à dominer et à diriger le débat en s'appuyant, pour l'interprétation, sur les vastes ressources humaines de la fonction publique.

Si les comités et les députés ne parviennent pas à mieux s'organiser ni à obtenir des crédits pour engager plus de chercheurs, le seul autre moyen pour eux d'interpréter les données serait un accès accru et élargi aux lois sur l'information ; le député pourrait donc consulter directement les documents d'interprétation et les mémoires produits par les bureaucrates au cours de l'élaboration d'une politique. Or, même dans ces conditions, le député ne jouirait pas d'un accès égal aux données d'interprétation. En effet, seul le gouvernement aurait le pouvoir d'orienter les activités d'interprétation des bureaucrates vers des questions particulières.

C'est un fait que les politiciens ont besoin d'intermédiaires pour les aider à tirer un maximum de profit de l'information. En ce moment, nos seuls véritables intermédiaires sont les chercheurs compétents, mais surchargés, de la bibliothèque du Parlement. Dans ce contexte, que peut donc nous offrir la nouvelle technologie ? La grande nouveauté technologique des derniers mois, l'intelligence artificielle, consiste en la recherche d'un système permettant à l'ordinateur d'organiser des symboles, des concepts et des idées complexes. L'application la plus connue du concept de l'intelligence artificielle à des besoins humains fut la mise au point de systèmes experts, programmes permettant à des personnes humaines d'interpréter des données complexes.

Ces systèmes experts ont servi les médecins dans leurs diagnostics, les chimistes, les biologistes, les géologues et les ingénieurs. On est tenté de se demander s'ils pourraient s'appliquer à la politique et interpréter de l'information complexe à des fins politiques. Selon nous, la réponse est non. Les questions politiques sont tellement vastes et floues alors que les systèmes experts doivent pouvoir s'appuyer sur un ensemble de règles bien définies pour rendre des décisions et sur une masse d'information structurée dans un domaine bien délimité pour fonctionner. Les programmeurs s'emploient de nos jours à bâtir des systèmes experts plus souples ; mais, en ce moment, ces systèmes restent très rigides et leurs jugements doivent être contrôlés par l'intelligence humaine. On n'a pas encore trouvé de système qui sache tirer une leçon de ses erreurs, élément indispensable dans le processus de prise de décisions en politique.

Les systèmes experts sont très utiles pour des tâches structurées qui sont exécutées ordinairement au bas de la pyramide de prise de décisions. Ils sont peu utiles, comme d'autres techniques de l'information d'ailleurs, pour les recherches plus compliquées, qui constituent, du reste, l'essentiel de l'élaboration des politiques. Il suffit d'écouter un discours politique pour constater à quel point est floue la tâche du politicien. Les discours politiques semblent toujours nébuleux aux spécialistes habitués à travailler avec des données claires et nettes ; mais cela s'explique du fait que les décisions politiques impliquent davantage de variables imprévisibles que les décisions scientifiques.

De louables efforts ont été réalisés pour quantifier la pratique de la politique, pour créer une science politique. Comme le sait tout politicien actif, les techniques quantitatives ne sont que des outils servant à trouver des réponses politiques ; elles ne constituent pas de réponse en soi.

Ceux qui mettent au point des systèmes experts essaient de leur donner la capacité de traiter le probable plutôt que le certain. On peut affirmer que lorsqu'un système sera capable de traiter l'ambigu, il pourra reproduire la fiabilité des spécialistes humains des affaires économiques et so-

ciales, spécialistes de l'incertain. Qui plus est, les meilleurs de ces spécialistes confessent l'incertitude de leur savoir et leurs limites à prédire le comportement humain.

Le contrôle de la qualité, dans la fabrication, s'entend aujourd'hui de l'absence de défaut par rapport à une norme désirée. Les ordinateurs et les dispositifs automatisés sont conçus pour réduire ou éliminer les écarts que nous percevons comme des défauts ; des pays comme le Japon qui ont les systèmes de production les plus automatisés et informatisés ont aussi la réputation de mettre sur le marché des produits de qualité. La réciproque est vraie dans les affaires humaines. La recherche sur les innovations touchant le comportement humain indique clairement que c'est l'adaptabilité d'un système qui assure le succès de sa mise en oeuvre.

Pour donner de bons résultats, les systèmes experts doivent être fondés sur des règles d'analyse de l'information. Or, la créativité, par définition, dépasse les frontières rigides imposées par ces règles. Toute idée révolutionnaire se heurte d'abord à des résistances précisément parce qu'elles ne sont pas conformes aux règles établies. Darwin, Freud, Marx et Einstein ont remis en question les règles existantes et en ont créé de nouvelles. Leurs inspirations ont modifié notre mode de vie.

Dans les affaires humaines, il faut précisément savoir quand les règles ne s'appliquent pas, quand la personnalité, la culture ou les particularités du moment viennent détrôner les règles. Ceux qui pensent que leur code culturel s'applique à tous indifféremment sont les malheureuses victimes du choc culturel, moyen d'apprentissage douloureux mais efficace, qui nous enseigne à apprécier la diversité des règles culturelles régissant le comportement humain. Or, un système expert n'aurait pas l'insigne privilège de subir un choc culturel, ni de tirer une leçon de son errement initial.

Quoi qu'il en soit, la prise de décisions politiques exigerait un plus grand nombre de systèmes experts, car les politiciens traitent toutes sortes de questions et de tâches dans leur activité quotidienne. Jusqu'à présent, un seul système est en mesure d'étudier la complexité et l'ambiguïté de l'analyse politique : l'être humain. Les gens ne votent pas pour des systèmes informatiques, ils votent pour des personnes. Aucun système électronique ne peut venir remplacer la dose de logique, d'émotions et d'intuitions que les humains injectent dans leurs politiques. Il ne saurait être question d'abdiquer la responsabilité des décisions difficiles qu'exige la politique ; à elle seule, la technologie de l'information ne décentralisera pas le processus de prise de décisions à Ottawa.

